

Réponse de Laurence Léva,

Candidate UPR dans la 2ème circonscription (La Roche Sud)

QUIZZ DE L'ARTISANAT

1. Rénover l'apprentissage, sa pédagogie, son financement, son cadre légal, notamment par la formation à distance de l'apprenti, et faciliter la mobilité européenne

En tant qu'ex-femme d'entrepreneur individuel, je sais à quel point l'apprentissage est indispensable à la fois comme créateur d'emplois mais également comme aide pour les entreprises, et en particulier les TPE. C'est pourquoi je m'engage totalement à maintenir les spécificités du contrat d'apprentissage dans l'artisanat.

2. Soutenir l'emploi qualifié dans les entreprises artisanales

D'une manière générale, les charges patronales pèsent lourdement sur les PME, mais encore plus sur les artisans. Ces charges excessives nuisent à l'embauche alors que nombre d'entrepreneurs auraient besoin de main d'œuvre supplémentaire.

3. Simplifier la validation des acquis de l'expérience pour la rendre plus opérante et moins académique

L'artisanat repose le plus souvent sur des métiers manuels pour lesquels l'aptitude professionnelle est plus importante que les diplômes. Il est évident que la VAE est tout particulièrement indiquée en ce qui concerne l'artisanat. Toutefois, cette acquisition de la VAE doit rester encadrée afin qu'elle corresponde à un réel savoir-faire.

4. Assainir la concurrence en alignant les charges sociales et fiscales des artisans sur celles des micro-sociaux

Je trouve cette économie « à deux poids, deux mesures » absolument absurde, tout comme les chauffeurs de taxi confrontés aux chauffeurs Uber. Les professions réglementées doivent faire face à une concurrence déloyale. Et ce n'est que le début : merci l'Europe ! Il est temps de réglementer tout cela, soit en alignant les charges des artisans sur les micro-sociaux, soit en supprimant tout bonnement le régime de ces derniers. La création de ces micro-entreprises avait comme but l'élimination du travail au noir mais on voit dans les faits qu'il n'en est rien.

5. Assainir la concurrence en rétablissant le juste équilibre entre les acteurs économiques et en clarifiant en ce sens le statut des travailleurs détachés

Je suis contre le détachement des travailleurs et contre les délocalisations car l'UPR, que je représente, prône la souveraineté de la France en sortant de l'UE et de l'€, permettant ainsi d'échapper à toute concurrence déloyale de la part de pays en voie de développement dont la main d'œuvre est moins taxée que la nôtre.

6. Suspendre la taxation des bénéfices réinvestis afin de favoriser le financement de l'entreprise grâce à la création d'un compte d'attente

Tout à fait d'accord à condition que ce compte d'attente soit effectivement utilisé pour les besoins de financement. D'un autre côté, le régime de la SARL et de l'EURL a aussi été créé pour que le salaire de l'entrepreneur et ses bénéfices soit bien différenciés.

7. Créer un statut juridique unique, de l'entreprise individuelle, basé sur l'EIRL, afin de garantir une séparation systématique des patrimoines professionnel et personnel de l'entrepreneur dès la création de son entreprise

Cette séparation des patrimoines professionnel et personnel est absolument nécessaire. En tant que gestionnaire bancaire travaillant actuellement dans un service contentieux, je vois trop souvent de liquidations judiciaires entraînant les entrepreneurs à la faillite personnelle.

8. **Couverture sociale obligatoire et RSI**

Une protection sociale juste et efficace serait une protection identique à celle des salariés. Pourquoi un entrepreneur individuel devrait-il payer plus cher une couverture sociale qui ne le protège en rien ou presque ?

9. **Sécuriser et simplifier le statut des conjoints collaborateurs par l'application du statut par défaut**

Je suis tout à fait prête à défendre cette application systématique du statut de conjoint collaborateur d'autant plus que je me trouve moi-même dans ce cas : ayant travaillé plusieurs années « bénévolement » pour mon ex-mari entrepreneur individuel, avant qu'il ne puisse me déclarer comme salariée, je dois désormais travailler jusqu'à 70 ans !

10. **Valoriser l'innovation en révisant les critères de soutien de l'innovation et en les adaptant aux entreprises artisanales**

Je ne suis pas suffisamment informée sur ce point pour pouvoir vous répondre. Il faut étudier la question par des cas concrets.

11. **Accompagner les entreprises artisanales dans l'accès aux outils de l'économie numérique par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et sécuriser l'environnement de ces nouveaux usages**

Les artisans, souvent le nez dans le guidon, ont besoin de se maintenir au fait des nouveaux outils numériques pour pouvoir évoluer avec leur environnement économique et technologique. Il semble logique que la transformation numérique des entreprises artisanales passe par leurs Chambres de Métiers.

12. **Conforter le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat**

L'accompagnement des entrepreneurs individuels n'est pas suffisamment développé. Ils se retrouvent souvent seuls face à des situations difficiles et se retournent principalement vers leur expert-comptable. Or, ce dernier n'est pas toujours compétent pour répondre aux questions qui lui sont posées ou ne dispose pas des informations nécessaires. Les Chambres de Métiers devraient être l'interlocuteur principal des artisans lorsqu'ils ont besoin d'un accompagnement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il faudrait développer les compétences et les services au sein des Chambres de Métiers afin que les entrepreneurs individuels puissent y trouver un appui, des informations et des conseils dont ils manquent parfois cruellement.